

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



10 mai 2020

## Passage en vigilance orange pour le phénomène pluie-inondation le 10 mai 2020 à 14 h.

Le département de Lot-et-Garonne passe en vigilance orange pour le phénomène pluie-inondation le dimanche 10 mai 2020 à 14h00, jusqu'au lundi 11 mai 2020 à 12h00.

C'est la durée des pluies soutenues ainsi que leur domaine géographique assez étendu qui font de cet événement un événement exceptionnel.

Une surveillance particulière sur l'Ouest du département (secteur Marmande-Nérac) sera faite, avec des précipitations attendues par endroit estimées entre 80 et 100mm/h. Les précipitations se maintiennent jusqu'à minuit. Les cumuls attendus sur la période sont de 130 à 150 mm.

Demain, les pluies s'atténueront avec des vents qui resteront modérés de 60 à 70 km/h.

Des pluies orageuses remontent des Pyrénées pour atteindre le sud Gironde, les Landes et l'Ouest du Lot-et-Garonne. Le département pourrait passer en vigilance rouge à 16h.

La préfète de Lot-et-Garonne suit attentivement la situation et les services de l'Etat se tiennent prêts à une activation opérationnelle.

### Conseils de Comportement :

\*Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez, en particulier, les déviations mises en place.□

\*Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.□

\*Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

### CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.60.44/61.92

pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](https://twitter.com/Prefet47) et Facebook : [Préfète de Lot-et-Garonne](https://www.facebook.com/Prefete.de.Lot-et-Garonne)

## **Conséquences possibles:**

- \*De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.□
- \*Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.□
- \*Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.□
- \*Risque de débordement des réseaux d'assainissement.□
- \*Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau□
- « grandes lignes » .□
- \*Des coupures d'électricité peuvent se produire.

### CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.60.44/61.92  
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

**Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](#) et Facebook : [Préfète de Lot-et-Garonne](#)**